

Lemmik, Juhani (Estonie)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République d'Estonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note du Secrétariat ICC-ASP/9/S/CBF/10 du 20 mai 2010, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement estonien a décidé de proposer à nouveau la candidature de M. Juhani Lemmik à l'élection des membres du Comité du budget et des finances (CBF) qui doit avoir lieu pendant la neuvième session de l'Assemblée des États parties, du 6 au 10 décembre 2010.

M. Lemmik est membre du Comité du budget et des finances depuis septembre 2006. Il possède une solide expérience de la gestion des finances publiques, des réformes et de la vérification de l'administration publique. Il travaille actuellement en qualité d'expert auprès du ministère des Finances de la Croatie sur un projet financé par l'Union européenne intitulé « Améliorer les processus budgétaires », dont l'objectif est d'appuyer les réformes en matière de budgétisation au rendement et d'améliorer les mécanismes de reddition de comptes. Il a occupé les postes de vérificateur principal des comptes à la Cour des comptes de l'Estonie, de chef adjoint du département du budget d'Etat au ministère des finances, et de directeur du cabinet de l'administration publique de l'Office de la Chancellerie d'Etat.

Selon M. Lemmik, la tâche principale du CBF sera, pour les années à venir, de trouver un équilibre entre le désir des États Parties de limiter la croissance du budget et les besoins financiers de la Cour, qui n'a pas encore atteint un niveau suffisant de développement. En conséquence, l'examen minutieux de nouvelles initiatives stratégiques et des efforts soutenus visant à accroître l'efficacité figureront à l'ordre du jour des prochaines années. Les travaux du Comité sont très techniques et l'expérience que le CBF a acquise au fil des ans lui permet de trouver le juste équilibre entre les besoins de la Cour et les nouvelles réalités budgétaires.

[...]
